

Les Nouvelles
de
L'ASSOCIATION JEAN CARMIGNAC

(chez les Editions F.-X. de Guibert) 10 rue Mercœur, 75011 Paris
associationjeancarmignac@hotmail.com
www.abbe-carmignac.org

“Les Évangiles sont des documents historiques, presque des chroniques, de toute première main.”
J. Carmignac

n° 81 – mars 2019

Un nouveau trésorier

- 1... Un nouveau trésorier
- 2 ... La Piscine de Siloé par B. Bioul
- 3...Erratum
- 3... L'aspect historique des Découvertes de la Mer Morte par l'Abbé Carmignac
- 5...Ne pas nous induire ou ne pas nous abandonner ? par le P. Carlos Pereira.
- 7...Pouvons-nous faire confiance aux Evangiles ? (P. Williams) par M.C. Ceruti.
- 8... « Je suis Celui qui est » par M.C. Ceruti
- 10... Réponses de la Commission Biblique Pontificale
- 11... Avis important
...Cotisations et Réductions d'Impôts
- 12... Encore pour la datation haute des Evangiles par M.C.Ceruti (I. Ramelli, C. P. Thiede, A. Socci)
- 13...Encart : La Piscine de Siloé

Madame Beaugerie notre courageuse trésorière avait accepté le 1^{er} octobre 2016, il y a plus de deux ans, de prendre ce rôle de trésorière quand le poste est devenu libre et que personne ne se présentait pour tenir cette charge indispensable à l'existence d'une association Loi 1901. Elle a tenu ce rôle avec un dévouement, une compétence et une régularité magnifiques. Mais... elle vient de se voir contrainte à demander son remplacement parce qu'elle est devenue deux fois grand-mère, et que ses filles ont besoin d'elle. Nous la remercions, selon ses mérites, très, très chaleureusement pour l'aide qu'elle nous a apportée pendant ces deux ans et demi. Et nous souhaitons la bienvenue à Adrien et Léona deux magnifiques bébés qui peut être un jour deviendront eux aussi membres de notre association ! Madame Beaugerie nous a promis de continuer à être des nôtres et de ne pas nous abandonner.

Nous remercions vivement maintenant Monsieur Jean-Yves Lacire qui a très généreusement accepté de devenir notre nouveau trésorier. Notaire de profession maintenant en retraite, nous avons immédiatement saisi quelle était sa compétence et son dévouement quand il nous a aidés à organiser un conseil d'administration pour le nommer à la fonction de trésorier : Opération particulièrement difficile avec des conseillers éparpillés dans toute la France et même à l'étranger. Cependant la fidélité, l'amour porté à notre Association par nos conseillers, l'affection de ceux-ci les uns pour les autres et pour le Christ – car c'est bien de Lui qu'il s'agit avant tout ! – a tout rendu possible.

Que tous soient infiniment remerciés et Dieu lui-même avant tous.

La Piscine de Siloé

Après le magnifique exposé de Monsieur Bioul à notre Assemblée générale, nous ne résistons pas au plaisir de vous donner, avec la permission de l'auteur, un court extrait emprunté à son ouvrage : « Les Evangiles à l'épreuve de l'Histoire » Ceci vous permettra de voir que ce livre approfondit non seulement ce qui concerne les textes des Evangiles, leurs dates, leur place dans l'histoire mais aussi jusqu'à leur réalité dans le concret des bâtiments. Monsieur Bioul n'est pas archéologue pour rien !

Le passage que vous allez lire est placé juste après la démonstration de l'authenticité des versets de l'Evangile relatifs à la piscine de Bethesda, que Bruno Bioul commente par ces mots :

« Ainsi, loin d'être une « invention » de Jean, cette fameuse piscine à cinq portiques (deux bassins distincts séparés par un mur) a bel et bien existé. » (p. 290)

Et il continue :

« On peut soutenir la même chose à propos de la piscine de Siloé » que Jean mentionne à propos de la guérison d'un aveugle-né (Jean 9, 7). Sortant du Temple pour échapper à ceux qui voulaient le lapider, Jésus voit un homme, aveugle de naissance. Ses disciples lui demandent alors pourquoi ce pauvre hère est frappé de cette infirmité : « Rabbi, qui a péché, lui ou ses parents pour qu'il soit né aveugle ? » Et Jésus de répondre : « Ni lui ni ses parents n'ont péché, mais c'est afin que soient manifestées en lui les œuvres de Dieu. » Jésus est la lumière du monde, celui qui éclaire la nuit où nul ne peut travailler. Il crache alors par terre, fait de la boue avec sa salive, enduit les yeux de l'aveugle et lui dit d'aller se laver à la piscine de Siloé, c'est-à-dire à l'endroit où les pèlerins puisaient de l'eau de la source du Gihôn durant la fête des Tentes pour se purifier avant de monter au Temple.

On a longtemps cru que cette piscine n'était autre que la sortie étroite et sombre du canal souterrain d'Ezéchias, situé à l'extrémité sud de la cité de David, découvert au début du XX^e siècle. Or, en septembre 2004, lors de travaux réalisés sur une canalisation dans un lieu appelé Birket el-Harra, des archéologues israéliens annoncèrent avoir mis au jour les marches d'un très large escalier de calcaire qui descendait en pente douce vers un jardin adjacent où se trouve sans doute le reste des bains. Des fouilles menées par les archéologues Elie Shoukron et Ronny Reich permirent de dégager l'un des côtés du bassin de Siloé, deux de ses angles, une partie de l'esplanade qui le bordait ainsi qu'une grande partie de l'escalier qui l'entourait entièrement. (1)

Des tessons de poterie récoltés confirmèrent que ces bains étaient en usage au 1^{er} siècle de notre ère. Bien mieux que l'emplacement étroit et peu profond du canal d'Ezéchias, la disposition plus spacieuse du nouveau site (le bassin fait 50 m de long) s'accorde avec un bain public antique. Les larges marches entourant le plan d'eau devaient permettre à un grand nombre de personnes d'y accéder. Sa proximité avec le débouché du tunnel et le quartier de Siloé ainsi que les objets mis au jour (pièces de monnaie, tessons et bouchons de vases en pierre) permettent de l'identifier à coup sûr comme la piscine citée dans l'évangile de saint Jean. Ce site archéologique a été considéré par ses inventeurs comme l'une des plus importantes découvertes récentes en matière de vestiges bibliques. Elle donne un relief particulier au récit évangélique dans le contexte précis des pratiques juives

du 1^{er} siècle de notre ère, et en s'accordant avec le texte de Jean, renforce la dimension historique de Jésus.

(1) Voir *Archeologists identify traces of « miracle » pool. Siloam Pool was where Jesus was said to cure blind*, Associated Press du 23 décembre 2004.

Bruno Bioul

Pages 291 et 292 de *Les Évangiles à l'épreuve de l'histoire* éditions Artège

En encart vous trouverez l'image de la piscine de Siloé que Monsieur Bioul a aimablement sélectionnée pour nous. La piscine ne se trouvait pas à proprement parler en bas des marches parce que l'escalier finissait de descendre dans l'eau. D'ailleurs la piscine n'a pas fini d'être exhumée. Il reste à creuser sous les arbres que vous voyez au premier plan de l'une des deux photos.

Erratum

Je prie nos lecteurs ainsi que nos deux conférenciers de bien vouloir excuser l'erreur que j'ai commise dans le numéro 80, en introduisant l'article de Monsieur Lo Cicero par ces mots : « *Monsieur Bioul, qui est aussi l'ingénieur de notre site Internet* », c'est en fait de Monsieur Lo Cicero qu'il s'agissait et c'est lui qui est notre ingénieur Internet. L'article concernant la conférence de Monsieur Bioul qui est archéologue, rédigé par Madame Brassié, était présenté à la page 3.

Marie-Christine Ceruti

L'aspect historique des découvertes de la mer morte par l'abbé Carmignac

Nous reprenons la conférence de l'abbé Carmignac sur les découvertes de la mer morte dont l'enregistrement nous a été généreusement offert par Monsieur Pierre Bricard. Nous rappelons qu'il s'agit des découvertes de manuscrits (entre autres !) remontant à la période allant du III^{ème} siècle avant Jésus Christ, au I^{er} siècle après Jésus Christ. Ces documents comprenant le fameux 7Q5 et son exceptionnel contenu... hautement contesté. A l'époque de cette conférence (1984 sur Radio Courtoisie) il n'en était pas encore question et toute l'attention se portait sur les sujets abordés ici par l'Abbé Carmignac.

La communauté a continué à vivre pendant tout le 1^{er} siècle ap. J.-C. mais en continuant son isolement farouche car cette communauté-là tenait à observer d'une façon extrêmement précise, extrêmement rigide, les lois juives sur la pureté rituelle et comme l'impureté rituelle telle qu'elle est conçue dans la loi juive se transmet par le simple contact, il fallait donc éviter le contact de n'importe qui qui n'était pas déjà purifié, qui n'était pas déjà membre de la communauté. De même l'impureté rituelle pouvait s'acquérir en mangeant des aliments considérés comme impurs, par exemple manger un cadavre, ou enfin manger d'un cadavre était une chose impure. Mais un moucheron dans un verre d'eau... ah ! Le moucheron est un cadavre ! Donc l'eau du verre devient impure et le seul fait de boire un verre d'eau dans lequel il puisse y avoir un moucheron est cause d'impureté. Voyez que cela amène à une vie extrêmement stricte, extrêmement rigide et forcément coupée, de l'ensemble de la communauté.

C'est ce qui fait que pendant la vie de Jésus il est probable que les gens de cette communauté-là n'ont pas eu grand rapport avec Lui parce que Jésus était toujours entouré de foules et ils auraient risqué d'être touchés par quelqu'un et donc il est probable qu'ils n'ont jamais participé à l'entourage de Jésus. Ils ont pu en avoir des échos, ils ont pu en entendre parler, c'est même plus que certain, mais ils n'y ont pas participé directement. Si bien qu'il n'y a pas eu directement semble-t-il, un mouvement de conversion à partir de l'essénisme vers le Christianisme.

Et puis vers la fin du I^{er} siècle, en 66 ap. J.-C. les Juifs se sont révoltés contre les Romains. Et il se trouve qu'une des quatre armées juives était commandée par Jean l'Essénien, donc quelqu'un qui dépendait de Qumrân. Et les Romains ont pris la ville de Jéricho le 21 juin 68. Comme Qumrân est à treize kilomètre de là, sur les bords de la mer morte, il est impensable que les légions romaines aient laissé à côté d'elles le centre de résistance d'où provenait l'un de leurs principaux adversaires. Il est donc vraisemblable que dans les deux ou trois jours qui ont suivi le 21 juin 68, un détachement de l'armée romaine est venu détruire les bâtiments de Qumrân ; et de fait dans les jointures des pierres à plusieurs endroits on a retrouvé des pointes de flèches. Ce qui montre que la communauté a été détruite par une action militaire violente. Et d'ailleurs, de cette action militaire, Flavius Josèphe nous parle, parce qu'il nous raconte la façon dont les membres de cette communauté-là ont supporté les tourments que les Romains voulaient leur infliger.

Voici le texte de Flavius-Josèphe : « La guerre que nous avons eue contre les Romains a fait voir en mille manières que leur courage - des gens de cette communauté - est invincible : ils ont souffert le fer et le feu et vu briser tous leurs membres plutôt que de vouloir dire la moindre parole contre leur législateur, ni manger des viandes qui leur sont défendues, sans qu'au milieu de tant de tourments ils aient versé une seule larme, ni dit la moindre parole pour tâcher d'adoucir la cruauté de leurs bourreaux. Au contraire ils se moquaient d'eux, se souriaient et rendaient l'esprit avec joie parce qu'ils espéraient passer de cette vie à une meilleure et qu'ils croient fermement que comme nos corps sont mortels et corruptibles nos âmes sont immortelles. »

Donc la communauté de Qumrân a été entièrement détruite par les légions romaines en 68 mais les différents membres qui étaient répartis en Palestine n'ont évidemment pas tous été massacrés jusqu'au dernier. Il y a donc eu une certaine subsistance de cette communauté et le Père de l'Eglise saint Epiphane qui écrivait vers 375 nous dit qu'il connaît des restes de cette communauté-là et il est probable aussi qu'il a dû y avoir d'autres restes qui ont subsisté dans le désert d'Arabie et qui ont pu durer assez longtemps.

Car il semble bien qu'un certain nombre de points du coran supposent que Mahomet avait - je ne dis pas eu contact direct avec eux -, mais avait entendu parler de certaines de leurs positions, de certaines de leurs idées.

Voilà en très gros l'histoire de cette communauté qui donc s'est terminée officiellement en 68 après J.-C. mais qui a pu continuer plus ou moins souterrainement d'une façon ou d'une autre.

La prochaine fois nous parlerons de l'aspect doctrinal c'est-à-dire de la pensée, de la théologie et de la vie spirituelle des membres de cette communauté.

Jean Carmignac

Ne pas nous induire ou ne pas nous abandonner
(La traduction de la sixième demande du Notre Père)
du Père Carlos Pereira – Iveo le 1/12/2018

Notre ami le Père Carlos Pereira nous envoie cette étude qu'il a faite des traductions de « Et ne nos inducas in tentationem » en s'appuyant en particulier sur les recherches de l'Abbé Carmignac. Il est évident que nous la publions avec grand plaisir en le remerciant.

La question de la traduction de la sixième demande du Notre Père a récemment été à nouveau mise sur le tapis. Le Saint Père a suggéré de la changer, en suivant la version qui est déjà utilisée dans la Bible de la CEI (Conférence Episcopale italienne) depuis 2008 pour Mt 6,13 et Lc 11,14 : “*Non ci inducere in tentazione*”, qui serait changé en : « *Ne nous abandonne pas à la tentation* ». Evidemment le changement ne serait fait qu'une fois approuvé par la CEI en concomitance avec la date donnée pour le début de son usage.

Nous ne prétendons pas JUGER l'opinion du Saint Père, et encore moins l'autorité de l'Eglise sur l'usage régional d'une traduction, sur laquelle il exerce une pleine autorité. Nous voudrions SEULEMENT faire une brève analyse de ce texte, du pourquoi de ses questions, examiner s'il y a quelque ambiguïté pour l'interprétation du verbe grec ou de son équivalent latin, et ensuite voir si la traduction en langue italienne était désormais correcte ou si on avait besoin d'un changement. Enfin, donner quelque conseil à propos du changement qui est proposé maintenant [qu'il soit le meilleur ou le plus assuré].

Le problème se pose à partir de la traduction du latin *inducere* (*in-duco*), qui à son tour est une traduction parfaite du grec (la langue originale dans laquelle les évangiles ont été transmis) : *eisenenkēs* (aoriste subjonctif de *eis-fero*) : « *immettere, introduire* ». Dans certaines langues modernes, comme en italien, *indurre* (induire) aurait le sens de « pousser ». Certaines versions catholiques, comme par exemple la française, avaient déjà changé la traduction officielle en décembre 2017. Si cela était vraiment le cas, il faudrait certainement faire un changement. De toute façon, le catéchisme de l'Eglise Catholique, au n° 2846, expliquait bien comment il fallait interpréter cette demande de l'« oratio Domini » : « Cette demande va à la racine de la précédente, parce que nos péchés sont le fruit de notre consentement à la tentation. Nous demandons à notre Père de ne pas nous induire en elle. Traduire avec un seul mot le terme grec est difficile : il signifie « ne pas permettre d'entrer dans », ne pas nous laisser succomber à la tentation. *Dieu ne peut pas être tenté par le mal et il ne tente personne au mal* (Jacques 1,13) ; au contraire, Il veut nous en libérer. Nous, nous lui demandons de ne pas nous laisser prendre la route qui conduit au péché.

Voyons brièvement les DIFFÉRENTES HYPOTHÈSES PROPOSÉES

I Le texte grec et latin

Suivons brièvement l'analyse du R. P. Jean Carmignac, philologue et expert de la Bible en Hébreu et en Grec. [2]

Le sens du verbe grec *eisfero* semble contondant, selon ce que nous avons vu : « porter, introduire », et il arrive la même chose avec le latin *inducere*, qui en est une traduction exacte. La forme que nous avons en Mt 6, 13 et Luc 11, 4 est un subjonctif aoriste (*eisenenkēs*), qui sert à indiquer une interdiction : « Ne nous amène pas... ». En outre, selon certains dictionnaires – et Carmignac le souligne – *eisfero* sert de forme causale à un autre verbe, puisque son sens est : « faire entrer ».

Les termes grecs comme les latins ont d'ordinaire un champ sémantique plus large que celui des langues modernes, comme le prouve le fait que certains verbes peuvent avoir un sens qui leur est propre, et en même temps agir comme forme intensive ou causative d'un autre verbe, ce qui semble-t-il arrive dans le cas que nous examinons. Ces détails se perdent dans les langues modernes, à cause de l'usage continu et populaire des termes.

De toute façon, il semble que cette demande du Notre Père ait toujours eu besoin de certains éclaircissements, comme d'être l'objet de corrections, d'explications à la manière de gloses et de commentaires ou d'explications à caractère théologique, et ceci même de la part des auteurs chrétiens grecs et latins de l'antiquité. Déjà Tertullien (env. 155-230), le plus ancien commentateur du Notre Père, se sentait-il en devoir d'expliquer le sens d'une telle requête, en faisant remarquer que :

« "Ne nos inducas in tentationem" signifie ne permets pas que nous soyons conduits à la tentation par celui qui tente de toutes les façons. »

CARMIGNAC nous offre une liste exhaustive des avis qui ont été donnés, avec explications respectives : que ce soit en ajoutant au texte une glose explicative, comme on avait l'habitude de le faire dans l'antiquité et le haut moyen âge, ou en séparant le concept d'«épreuve» de celui de « tentation » (tentative qui ne s'avère pas consécutive étant donné la forte répétition du mot tentation dans le Nouveau Testament avec la signification justement de "incitation au mal"), ou bien en substituant le sens actif du verbe (*inducere*) avec un passif ou bien encore en atténuant le sens du verbe (comme le font certaines traductions : « *ne nous laisse pas tomber en tentation* »). Certains auteurs ont combiné les différentes tentatives, en donnant comme résultat (...) de conclure qu'il s'agit de « *ne pas consentir à la tentation* », puisque c'est justement ce que l'on demande dans la sixième pétition.

Ainsi Saint Augustin, par exemple : « Celui qui donne son consentement au tentateur entre dans la tentation. Dans cette vie, en effet, il est utile d'être tenté, mais il n'est pas bon d'entrer dans la tentation. Par conséquent, (...) il est bon de demander de ne pas entrer en tentation ». Et encore : « Demandons de ne pas consentir à aucune tentation par séduction et de ne succomber à aucune par découragement ».

Saint Thomas d'Aquin lui-même, comme nous le lisons dans son commentaire à l'Evangile de Matthieu, précise : « Et ne nous induis pas », qui est la même chose que de dire : « Fais que nous ne consentions pas ». Ce commentaire à Matthieu est une œuvre de jeunesse de saint Thomas, mais qui coïncide avec ce qu'il exprimera dans la Somme Théologique. « Avec la requête : "Ne nous induis pas en tentation", nous ne demandons pas du tout de ne pas être tentés, mais de ne pas être vaincus par la tentation ». C'est dans ce même sens que s'exprime le Catéchisme de l'Eglise Catholique [2847], quand il souligne la nécessité de distinguer, dans la tentation, « être tenté » d'avec « consentir ».

Saint Thomas a même expliqué le sens d'*inducere* dans le Notre Père (il travaillait sur la version latine) : « On dit que Dieu "induit" au mal dans le sens qu'il le permet, dans la mesure où, à cause de ses nombreux péchés précédents, il retire sa grâce à l'homme, ce qui fait que celui-ci, sans elle, glisse dans le péché. C'est pour cette raison que nous disons avec le psalmiste :

« Quand je serai sans forces, toi Seigneur ne m'abandonne pas » (Psaume 70, 9).

R. P. Carlos Pereira, IVE
(A suivre...)

Can we trust the Gospels ? Pouvons-nous faire confiance aux Evangiles ?

Nos lecteurs se souviendront certainement de la conférence de Peter Williams PhD de Cambridge et Directeur de Tyndale House à Cambridge (une Institution ayant pour but de fournir des ressources spécialisées à l'appui de la recherche sur l'Ancien et le Nouveau Testament). Celui-ci, avec des moyens tout à fait nouveaux, démontrait l'historicité indéniable des Evangiles. Cette conférence avait été traduite et publiée dans les numéros 59 à 67 de nos *Nouvelles* et vous pouvez aussi la trouver en film (anglais sous-titré en français) sur le site de notre association.

Eh bien ce même Peter Williams vient d'écrire un petit livre (153 pages) où il rassemble ce qui - nous a-t-il confié - est le résultat des recherches de toute sa vie... (comme il est encore jeune il y a lieu d'espérer d'autres découvertes de sa part !). Et ce petit livre « Can we trust the Gospels ? » (« Pouvons-nous croire dans les Evangiles ? ed. Crossway, Wheaton, Illinois, Etats Unis) est un feu d'artifice de découvertes inédites, de raisonnements irréfutables démontrant la véracité, l'historicité de nos Evangiles. Faute de place ici pour vous en donner toute la richesse, nous nous contenterons de vous fournir quelques exemples en vous laissant le plaisir d'en découvrir beaucoup d'autres dans cet ouvrage... Car oui ce même livre nous a révélé Peter Williams – qui sait d'ailleurs lui-même très bien notre langue – va être publié en Français au cours de cette année 2019.

Un argument des tenants de l'Evangile « arrangé » - par exemple en ce qui concerne la Résurrection – consiste à affirmer que cette croyance s'est formée avec la propagation du Christianisme, ce qui n'explique pas comment le christianisme des tout débuts a pu avoir du succès.

Le nombre des lieux présents dans l'Evangile suppose que ceux qui les ont écrits les connaissaient. Il est impossible à quelqu'un qui n'a jamais mis les pieds en Terre Sainte puisse les citer sans erreur, il est ridicule d'affirmer que quatre personnes vivant loin et longtemps après les événements comme il est à la mode de le prétendre, puissent citer le nom d'endroits (jardins, minuscules bourgades, bleds) même pratiquement inconnus de Terre Sainte et largement oubliés au deuxième siècle sans se tromper : et ceci indépendamment les uns des autres puisque chaque évangéliste en cite qui ne sont pas dans les autres Evangiles.

Monsieur Williams cite de nombreux passages des Evangiles qui démontrent que leurs auteurs – y compris Saint Luc – sont imbus de la culture juive. Comment auraient-ils pu, presque sans y penser, donner tous ces détails loin dans le temps et l'espace des événements qu'ils relatent ? Dans les faits plus les écrits faisant mention de Jésus et de ce qui l'entourait sont tardifs moins ils sont juifs.

En comparant de petits détails présents dans l'un ou l'autre des Evangiles mais qui s'emboîtent les uns les autres l'auteur reconstitue par exemple les temps vécus par Jésus et ses disciples dans les derniers jours précédant sa crucifixion, qui correspondent à des coutumes locales très particulières à ces lieux et ces temps.

Je laisse de côté une grande quantité d'autres démonstrations tout aussi convaincantes sinon plus de l'historicité des Evangiles par Monsieur Williams pour vous laisser la joie de les découvrir. Mais je terminerai en précisant comme lui qu'il peut être possible d'expliquer

séparément chacun des miracles, chacune des merveilles sorties de la bouche du Christ, chacune des prophéties accomplies mais que les expliquer toutes et chacune relève de la fiction, alors que reconnaître en Lui Dieu lui-même rend tout plus simple, ce qui ne veut pas dire facile pour chacun d'entre nous.

Mais j'ajouterai aussi tellement plus beau et exaltant. Merci Peter Williams !

M.C. Ceruti

Je suis Celui qui est

Exode 3, 14

Pour savoir si une Bible est fiable j'ai l'habitude de vérifier trois choses :

- 1) Comment est traduite la toute première phrase : « Au commencement Dieu créa le ciel et la terre. »
- 2) Comment est traduit le verset 3, 14 de l'exode,
- 3) et comment l'est le commencement de l'Évangile de Saint Luc.

Il y a beaucoup de choses à dire sur Exode 3, 14 : « Je suis celui qui est ».

Dieu répond à Moïse qui vient de lui demander quel est son nom.

Oh pour cela les traductions ne manquent pas :

- « Je suis qui je suis », qui fait penser à un « cela ne te regarde pas ! »
 - « Je serai qui je serai », qui ne répond pas à la question : « dis-moi quel est ton nom ! » et là encore ressemble à une impertinence,
 - ou « Je ferai être qui je ferai être » qui pour le coup renvoie tout de même à l'idée d'une création mais pas forcément à partir de rien : les parents humains font « être » leurs enfants – et la réponse est toujours teintée de ce « cela ne te regarde pas ».
 - Variante : « Je ferai être ce que je ferai être » ... On Lui demande son nom et la réponse est complètement hors sujet.
 - « Je suis » tout court : c'est déjà mieux !
 - « Je serais : je suis », avec un conditionnel c'est carrément du charabia, à moins qu'il faille interpréter « Si on veut, (ou pis) si j'existais, je serais "je suis" »... n'importe quoi !
 - « Je serai qui je serai ». On a envie de répondre : et qui serez-vous ?
 - « Je serai ce que je serai ». On ne peut s'empêcher de penser au chien qui suit son maître en disant : « Je suis ce que je suis (verbe être), mais je ne suis pas celui que je suis (verbe suivre), car si j'étais ce que je suis je ne serais pas ce que je suis » ...
 - et même « je serai qui serai », ce qui ne veut strictement rien dire.
 - Je suis celui qui devient : qui révèle l'imperfection et la passivité de ce devenir.
 - « Je deviendrai ce qui me plaît », (ce qui ne répond pas à la question) et...
 - « Je me révélerai être ce que je me révélerai être » qui fait appel à Monsieur de La Palice !
- Je n'ai rien inventé tout (et bien d'autres choses encore) est sur Internet.

En fait il s'agit pour les modernistes hélas majoritaires, et leurs amis d'escamoter par tous les moyens cette admirable définition que Dieu donne de Lui-même. Il est, il était, il sera : il est l'éternel. Il est aussi l'être par excellence, l'être qui a donné, donne et donnera l'être à tout ce qui existe. Sans Lui rien n'existerait.

Pour les modernistes et leurs amis, comment se débrouiller pour que cette notion personnelle disparaisse ? pour faire en sorte aussi que l'essence même de l'être ne soit pas Dieu et pour que tout ce qui existe ne dépende pas de cette essence ? C'est à cette jonglerie que nous assistons avec toutes ces « traductions » fantaisistes.

Dans le meilleur des cas ce n'est pas « Je suis Celui qui suis » que je choisirais c'est « Je suis Celui qui est » parce que « qui suis » donne une impression beaucoup plus subjective. Comparez : « Je suis comme ça » avec « C'est comme ça ». Cette dernière expression donne une impression d'éternité et d'universalité.

La traduction de l'hébreu YAHWÉ, c'est « qui est ». « Qui est » a fait, « Qui est m'a dit » etc. et nous avons, dans cette expression, ce « qui » qui revient à un être personnel ou tout au moins indépendant. Même l'expression « le livre qui est tombé » donne presque plus de "personnalité" indépendante au livre que « il est tombé un livre », de même que « qui a fait ce bruit ? » plutôt que « qu'est-ce qui a fait ce bruit ? ».

« Je suis Celui qui est » en fait appelle non seulement l'idée d'une existence indépendante mais aussi personnelle.

Et le présent donne aussi le sentiment d'une présence, d'un être éternel. Le verbe être au présent en français confère de plus l'idée d'éternité : « C'est comme ça ».

Vous pouvez chercher toutes sortes de variations, et fugues ! devant cette déclaration si brève et si complète de Dieu Lui-même, sur Internet. Elles sont si nombreuses qu'il vous sera difficile de les recenser toutes.

Le site

<https://lire.la-bible.net/76/detail-traduction/chapitres/verset/Exode/3/14/TOB>

qui propose « Je suis qui je serai » mais a l'honnêteté à droite de ce titre « futuriste » (qui n'est d'ailleurs ni expliqué, ni justifié), de préciser, après d'autres propositions de traductions fantaisistes :

Je serai qui (ou *ce que*) **je serai** (cf. v. 12n) : [...] Dans cette tournure inhabituelle et énigmatique (cf. Gn 32.30 ; Jg 13.18), le verbe *être* est exprimé en hébreu, alors qu'il est d'ordinaire sous-entendu (p. ex. au v. 11 ; 20.2) [... autre traduction fantaisiste]. ; LXX a traduit : *Je suis celui qui est* (cf. Es 43.10ss).

Voilà un mot de trop : si la septante a traduit « Je suis celui qui est » c'est que toute la tradition juive de l'Ancien Testament interprétait ces paroles de Dieu justement comme il fallait les interpréter. Et que ce verbe « être » soit explicitement exprimé signifie bien toute l'infinie valeur de ce verbe.

En fait Dieu affirme très nettement qu'il possède l'être absolu, qu'il est l'Être absolu : La septante le rend fort bien : « Je suis l'étant » : Conséquences philosophiques et théologiques tirées par St Hilaire (315-367 env.), St Grégoire de Naziance (330-390 env.), St Augustin (354-430), St Jean Damascène (mort en 749), St Bernard (1090-1153), St Thomas d'Aquin (1225-1274).

Et ce qui a été la foi de tous les Juifs de tout temps puis des Chrétiens de toute confession jusqu'à ce qu'arrivent les modernistes, est exprimé ainsi juste après le magnifique « Je suis Celui qui est » :

« Il dit : « Tu parleras ainsi aux fils d'Israël : Je suis m'a envoyé vers vous. » Dieu dit encore à Moïse : » Tu parleras ainsi aux fils d'Israël : Yahvé, le Dieu de vos pères, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob, m'a envoyé vers vous ; c'est mon nom à jamais, c'est mon appellation de génération en génération. »

Marie-Christine Ceruti

Réponses de la Commission Biblique Pontificale

Nous reprenons les déclarations de la Commission Biblique dont le Pape Saint Pie X a établi l'autorité par ces mots : (Motu proprio Præstantia Scripturæ, 18 novembre 1907) :

« C'est pourquoi Nous considérons qu'il faut déclarer et ordonner, comme Nous déclarons et ordonnons expressément, que tous sans exception sont tenus en conscience d'obéir aux décisions de la Commission biblique pontificale, à celles qui ont été émises comme à celles qui le seront, de la même manière qu'aux décrets des Sacrées Congrégations qui ont trait à la doctrine et qui ont été approuvées par le souverain Pontife ; que tous ceux qui, en paroles ou par des écrits, attaqueront ces décisions ne pourront éviter la note de désobéissance ou de témérité, et se chargeront la conscience d'une faute grave, sans parler du scandale qu'ils peuvent causer et d'autres responsabilités qu'ils peuvent encourir devant Dieu pour leurs propos différents, téméraires et erronés, comme souvent, en ces matières. »

(Motu proprio Præstantia Scripturæ, 18 novembre 1907):

391. *Dubium 2* : Les arguments par lesquels certains critiques cherchent à démontrer que les derniers douze versets de l'Évangile de saint Marc (XVI, 9-20) n'ont pas été rédigés par saint Marc, mais ajoutés par une autre main, sont-ils de nature à donner le droit d'affirmer qu'ils ne doivent pas être reconnus comme inspirés et canoniques ; ou du moins qu'ils démontrent que saint Marc n'est pas l'auteur de ces versets ?

Réponse : Non pour les deux parties.

Note de la rédaction : Il s'agit d'arrêter l'œuvre de saint Marc au tombeau vide, en escamotant tous les témoignages de ceux qui l'ont vu ressuscité, tout ce que Jésus avant son ascension a recommandé de faire et son ascension elle-même.

392. *Dubium 3* : Est-il permis de même de douter de l'inspiration et de la canonicité des récits de saint Luc concernant l'enfance du Christ (chapitres I et II) ou l'apparition de l'Ange qui reconforta Jésus et la sueur de sang (XXII, 43 et sqq.) ; ou peut-on au moins montrer par des arguments solides – ce qui plaisait aux hérétiques anciens et qui plaît également à des critiques plus récents – que ces récits ne font pas partie de l'Évangile originel de saint Luc ?

Réponse : Non pour les deux parties.

393. *Dubium 4* : Les documents très rares et tout à fait isolés dans lesquels le cantique *Magnificat* n'est pas attribué à la bienheureuse Vierge Marie mais à sainte Élisabeth, peuvent-ils et doivent-ils prévaloir de quelque manière contre le témoignage concordant de presque tous les manuscrits aussi bien du texte original grec que des traductions, et contre l'interprétation que le contexte n'exige pas moins que le sentiment de la sainte Vierge elle-même et la Tradition constante de l'Église ?

Réponse : Non.

Dans le prochain numéro, vous pourrez lire la suite des déclarations de la Commission biblique pontificale affirmant, de façon absolue, tout ce pourquoi notre association existe et se bat, en réfutant l'exégèse dominante d'aujourd'hui.

Avis important

Lorsque vous envoyez une lettre et un chèque, ou même un chèque seul, n'omettez pas de préciser votre nom au moins sur l'enveloppe (en caractères lisibles !). En effet le courrier est envoyé d'abord à notre trésorier qui dépose en banque votre chèque, la lettre part ensuite chez la présidente ou la personne à qui elle est adressée. Si votre signature et vos coordonnées manquent ou sont illisibles, nous sommes dans l'impossibilité de vous identifier pour pouvoir vous répondre. Nous sommes cette fois encore à la recherche de certains d'entre vous...

Merci pour les cotisations 2019 et merci à celles qui vont suivre... Nous en avons besoin.

Nous arrivons à maintenir la **cotisation** à la somme modique de 15 euros (7 euros en cas de nécessité) en vous rappelant que **sans elle, ni le bulletin ni le site ne peuvent exister**, ni, bien sûr, aucun développement de la diffusion ou du site. Nous remercions vivement tous les généreux donateurs qui nous versent un montant supérieur à 15 euros et rappelons que nous envoyons à tous ceux qui nous en font la demande (jointe au versement) une attestation de leur don qui ouvre droit à bénéficier d'une réduction d'impôts égale à 66% du don versé (dans la limite de 20% du revenu imposable), le don versé correspondant à la somme envoyée dépassant les 15 euros. Envoyez votre chèque rédigé au nom de "Association Jean Carmignac", à l'adresse de notre siège social :

Association Jean Carmignac (chez Editions F.-X. de Guibert), 10.rue Mercœur, 75011 Paris.
(Notez bien cette adresse qui est à la fois notre adresse postale et celle de notre siège social.)

Voici les indications nécessaires pour les adhérents qui désirent utiliser nos IBAN et BIC pour leur cotisation ou leurs dons :

N° de compte : 44 655 98B – Domiciliation : La Banque Postale, Centre Financier : La Source.

IBAN (Identifiant international de compte) : FR73 2004 1010 1244 6559 8B03 396.

BIC (Identifiant international de la banque) : PSSTFRPPSCE.

associationjeancarmignac@hotmail.com

www.abbe-carmignac.org

Nous nous permettons de souligner que, pour nous éviter des problèmes avec l'administration fiscale, et à notre grand regret, les 15 euros demandés pour les abonnements ne sont pas déductibles des impôts, mais seulement les dons dépassant cette somme. Nous vous remercions de votre compréhension.

Encore pour la datation haute des Evangiles

Dans le numéro 38 (juin 2008) de nos *Nouvelles* nous avons publié un article de Madame Ilaria Ramelli, faisant état de nombreux écrits provenant de romans classiques remontant aux premiers siècles de notre ère, en particulier celui de Cariton d'Aphrodise *Les Aventures de Chéréas et Callirhoé* où elle découvrait de nombreuses affinités avec les Evangiles, particulièrement ceux de Jean et de Matthieu. Nous y trouvons en effet un portement de croix, une crucifixion, une invitation moqueuse de descendre de la croix pour Chéréas, le personnage principal du « roman » et pour sa femme Callirhoé, la mort (apparente), la mise au tombeau dans une grotte fermée mais par la suite trouvée vide et la pierre roulée... En effet des pirates venus piller la tombe avaient aussi enlevé la jeune femme pour la vendre comme esclave ; nous y trouvons encore le mari puis la foule arrivés et n'osant pas entrer dans la grotte, enfin, la divinisation de la jeune femme par son mari... et je n'ai pas donné toutes les ressemblances.

Madame Ramelli constate que le thème du vol de cadavre était répandu dans les romans du 1^{er} siècle ; mais disparaît ensuite tandis que les autres thèmes : « La crucifixion, la mort apparente, la résurrection sont des éléments qui reviendront se présenter d'une façon répétée dans les romans de l'antiquité, précisément à partir de la moitié du 1^{er} siècle après J.C. » Et elle en tire la conclusion qu'« Il en est sorti l'assurance, indubitable dans certains cas, probable dans d'autres, que les romanciers grecs et latins connaissaient le Christianisme. »

Mais ce qu'il faut souligner est cette déclaration de Mme Ramelli : « Il y a aussi l'invitation à descendre de la croix (Char. IV 3 : Κατάβηθι, impératif de "descendre", deuxième personne du singulier, comme en Mt 27, 40. » Ce qui laisse entendre que ce qui « circulait » s'appuyait sur un récit écrit : ce qui à son tour signifie que fort probablement au 1^{er} siècle l'évangile de Matthieu était déjà précisément *écrit* !

Oui mais quand exactement ? Notons pour mémoire que sur Internet vous trouvez affirmé carrément « au II^{ème} siècle » ou plus pudiquement « 1^{er} ou II^{ème} siècle »... Et c'est ici qu'intervient Antonio Socci, le vaillant défenseur de l'abbé Carmignac, dans son livre *La Guerra contre Gesù* (La Guerre contre Jésus) pages 177 et suivantes. Socci s'appuie sur un livre de Carsten Peter Thiede traduit en Italien sous le titre *La Nascità del cristianesimo* (*La Naissance du Christianisme*) aujourd'hui épuisé. Le titre original du livre de Thiede en est vraisemblablement d'après mes recherches *Ein Fisch für den römischen Kaiser*. Et Thiede - nous précise Socci - relève un problème : étant donné que ce roman est daté par un écrit de Perse (Aulus Persius Flacus) qui le 24 novembre 62 (ap. J.-C.) recommandait Callirhoé à ses lecteurs, comme lecture de l'après-midi, cela signifie que les Evangiles, au moins ceux de Saint Matthieu et de Saint Jean – ceux qui ont avec le texte de « Callirhoé » le plus de ressemblances étaient déjà écrits... et qu'ils « circulaient ».

En effet s'ils n'étaient pas écrits comment tous ces détails auraient-ils été retenus ? Comment les lecteurs auraient-ils reconnu la satire ?

Nous sommes avant la chute de Jérusalem, quand les témoins oculaires étaient encore vivants... Les implications de cette constatation sont évidemment énormes.

Marie-Christine Ceruti

sur la base des livres d'Ilaria Ramelli, Carsten Peter Thiede et Antonio Socci



Piscine de Siloé